

Erica carnea

Erica carnea L., Sp. Pl. : 355 (1753)

Erica herbacea L.

Bruyère des neiges

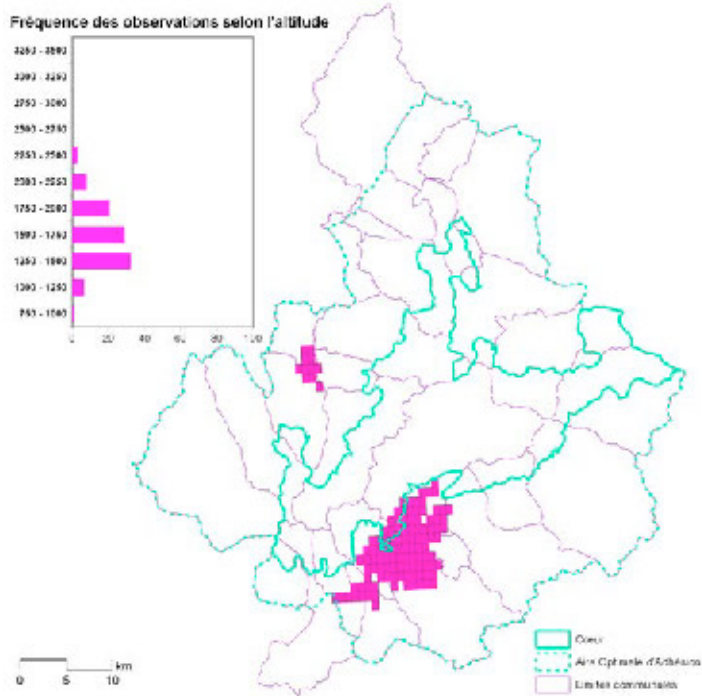
Erica delle nevi

Ericaceae

Chaméphyte

Sud européen montagnard

Protection régionale Rhône-Alpes - LRRR : quasi menacée



© Parc national de la Vanoise - Maurice Mollard

Éléments descriptifs

La Bruyère des neiges est la seule représentante connue en Savoie du genre *Erica*. Ses petites fleurs en forme de grelot, d'un rose vif, s'épanouissent dès la fonte de la neige de février à juin selon l'altitude et l'exposition ; elles sont groupées en grappes courtes et unilatérales à l'extrémité des rameaux. Ce sous-arbrisseau est reconnaissable toute l'année grâce à ses petites feuilles aciculaires longues d'environ 1 cm et verticillées par quatre.

Écologie et habitats

La pinède mésophile dominée par *Pinus sylvestris* ou *Pinus uncinata*, sur substrat calcaire, est le biotope de prédilection de la Bruyère des neiges. Son nom a été choisi pour désigner les syntaxons correspondants comme l'alliance de l'*Erico carnea-Pinion sylvestris*. La bruyère forme des peuplements qui peuvent être denses surtout lorsque le couvert arborescent n'est pas trop important. En Vanoise, *Pyrola chlorantha* accompagne fréquemment la Bruyère des neiges.

Distribution

La Bruyère des neiges est une espèce des montagnes du sud de l'Europe, largement répartie sur la chaîne alpine et les massifs périphériques comme les Apennins et les Dinarides. Elle atteint en France la limite occidentale de son aire de distribution et n'est connue que dans trois départements : Alpes-Maritimes, Savoie et Haute-Savoie. Cette plante était déjà répertoriée dans notre département au XVIII^e siècle : "*In Sabaudiae montanis abunde*" (Allioni, 1785). Loin d'être abondante dans toutes les montagnes de Savoie, elle est au

contraire très localisée sur deux secteurs, l'un en Tarentaise, l'autre en Maurienne. À noter que la Bruyère des neiges a disparu du Jura savoyard où elle fut découverte sur la chaîne de l'Épine par l'abbé Gavillet au XIX^e siècle (Révil, 1890). Les prospections réalisées par les agents du Parc national ont permis d'affiner la distribution de cette plante sur les stations historiques : en Tarentaise, la Bruyère des neiges est actuellement connue sur un petit secteur au nord de la Dent du Villard, sur les communes de Bozel, Planay et Saint-Bon ; en Maurienne, elle est connue sur une zone un peu plus étendue comprise entre Modane et Lanslebourg-Mont-Cenis sur les deux versants de la vallée.

Menaces et préservation

Sur les petits secteurs où elle est abondante, la Bruyère des neiges est souvent impactée par divers aménagements. Ce fut le cas ces dernières années à Aussois par l'ouverture d'une nouvelle piste en forêt par l'Office national des forêts et l'extension d'une carrière à Sollières-Sardières. Des suivis ont été mis en place pour connaître le devenir de ces populations impactées. La localisation de *Erica carnea* est désormais bien connue en Vanoise et sa prise en compte systématique en amont des projets d'aménagements devrait permettre de préserver l'intégrité des populations.